



Mairie de Saint-Cézaire-sur-Siagne
5 rue de la République
06530 ST-CEZAIRE-SUR-SIAGNE
Tél : 04 . 93 . 40 . 57 . 57
Fax : 04 . 93 . 60 . 81 . 80
mairie@saintcezaireursiagne.fr

Demande de prêt de matériel

- Le matériel est prêté gratuitement aux associations Saint-Cézariennes.
- Le matériel cassé sera facturé à la valeur de remplacement.
- Le nettoyage du matériel rendu sale sera facturé 30 € de l'heure.

* Date de la demande :

* Demandeur (*) :

* Personne à contacter :

* Téléphone :

Signature du demandeur

() Je soussigné(e), reconnais avoir lu et accepté les conditions générales indiquées au verso.*

* Objet de la manifestation :

* Date de la manifestation :

* Lieu de la manifestation :

* Date de la livraison du matériel :

* Descriptif de la demande : - Nombre de tables :

- Nombre de chaises :

- Autres :

- Podium : 28m² 46m²

.....

.....

.....

Réservé à la Mairie

- Avis de l'Adjoint délégué :

- Etat du matériel prêté * au départ..... Agent.....

* au retour..... Agent.....

CONDITIONS GENERALES DE PRET DU BARNUM

ENGAGEMENT DE L'EMPRUNTEUR

Le demandeur du matériel indiqué au recto de la présente « demande de prêt de matériel », s'engage à suivre les indications ci-après, concernant le montage et le démontage du barnum emprunté :

- Le montage d'un barnum se fait obligatoirement avec 4 personnes (une pour chaque pied du barnum) :
 - 1) Poster une personne à chaque pied
 - 2) Ecarter ensemble les 4 pieds vers l'extérieur jusqu'au « clic » de verrouillage
 - 3) Pousser ensemble la tente vers le haut jusqu'au « clic » de verrouillage
 - 4) Régler la hauteur des pieds

- De manière inverse, le démontage d'un barnum se fait obligatoirement avec 4 personnes :
 - 1) Poster une personne à chaque pied
 - 2) Descendre les pieds
 - 3) Débloquer en tirant sur la goupille et descendre ensemble la tente vers le bas
 - 4) Débloquer et pousser ensemble les 4 pieds vers l'intérieur

Les pièces suivantes font entièrement partie du barnum et doivent être rendues avec lui :

- Anneaux sur les goupilles

Le barnum sera rendu propre et dépourvu de toute adjonction de décoration (scotch, Patafix, ficelles, guirlandes...) et parfaitement replié.

Dans le cas où le barnum serait rendu détérioré, cassé ou avec des pièces manquantes, l'emprunteur sera considéré responsable ; le matériel lui sera facturé à la valeur de remplacement.

L'emprunteur ne pourra se prévaloir d'une méconnaissance des présentes conditions générales.